

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTION

ORIENTATIONS / OBJECTIFS

FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

Orientation 1 //

Pour un urbanisme recentré

O
B
J
E
C
T
I
F
S

- 1.1. Intensifier les centres-villes et villages par la reconquête du bâti existant et des friches et par la promotion d'un urbanisme de qualité
- 1.2. Dynamiser les commerces et services de centres-bourgs et développer les centralités secondaires
- 1.3. Prolonger et développer les trames paysagères (douces, vertes et bleues) dans les villes et villages et requalifier les espaces publics
- 1.4. Protéger les hameaux patrimoniaux dans leur paysage

1.1
A

Reconquérir les centres-villes et villages et le patrimoine bâti, et accompagner la transition énergétique dans l'habitat

1.2
A

Organiser les réseaux de mobilité du quotidien, alternatives à l'autosolisme pour relier les centralités

1.3
A

Concevoir des espaces publics durables dans les centres-bourgs, économes, adaptés au changement climatique et favorables aux mobilités actives

Orientation 2 //

Pour une agriculture au cœur des politiques publiques

O
B
J
E
C
T
I
F
S

- 2.1 Renforcer la politique de reconquête de terres agricoles et d'ouverture des paysages
- 2.2 Accompagner les éleveurs dans le maintien de leur activité et leur rôle de gestionnaires des paysages
- 2.3 Augmenter la valeur ajoutée des productions par l'organisation de la transformation sur place
- 2.4 Développer les circuits courts et de proximité et favoriser la diversification

2.1
A

Identifier protéger et planifier la reconquête des terrains prioritaires, pour le maintien de l'activité agricole et la qualité des paysages en concertation avec les agriculteurs

2.2
A

Soutenir techniquement et financièrement les agriculteurs engagés dans les services écosystémiques environnementaux

2.4
B

Constituer une trame agri-urbaine dans les fonds de vallée

Orientation 3 //

Pour l'extension et la prolongation des expériences touristiques et de découverte

O
B
J
E
C
T
I
F
S

- 3.1 Préserver et mettre en valeur les richesses naturelles et les patrimoines des Hautes-Vosges, à la source de l'attrait territorial
- 3.2 Élaborer un schéma d'accueil et de mobilité touristique
- 3.3 Développer les expérimentations sur le devenir de la Route des Crêtes
- 3.4 Poursuivre la diversification des activités des stations

3.1
A

Gérer la fréquentation des zones de quiétude et de leurs interfaces

3.1
B

Identifier et valoriser la richesse des patrimoines locaux, supports d'un tourisme plus doux, autour d'un récit sur les ressources

3.2
A

Rechercher des alternatives à la voiture pour les déplacements entre bourgs et espaces de loisirs (stations de montagne, lacs, ...)

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTION

ORIENTATIONS / OBJECTIFS

FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

Orientation 4 //

Pour la mise en avant des espaces naturels et de la forêt comme ressource locale privilégiée

- O**
B
J
E
C
T
I
F
S
- 4.1 Gérer durablement la ressource en eau et le vivant associé
 - 4.2 Développer la stratégie de réponse à la crise forestière et accompagner son adaptation au changement climatique
 - 4.3 Développer un écosystème territorial autour du bois

- 4.1**
B **Mettre en œuvre une requalification globale des lacs** et de leurs abords
- 4.1**
C **Recenser, protéger et restaurer les zones humides**
- 4.2**
D **Structurer le suivi des expérimentations de renouvellement forestier** à l'échelle intercommunale
- 4.3**
A **Appuyer la structuration de la filière bois** pour la construction et la rénovation

Orientation 5 //

Pour des énergies renouvelables au cœur de la vie quotidienne

- O**
B
J
E
C
T
I
F
S
- 5.1. Accompagner la rénovation énergétique du bâti
 - 5.2. Développer des projets d'ENR aux bénéfices collectifs
 - 5.3. Engager la transition énergétique des équipements et des aménagements publics

- 5.2**
C **Créer une structure de programmation et d'investissement** pour le développement des ENR sur le territoire
- 5.2**
D **Développer un schéma directeur d'énergies renouvelables** et lancer des projets démonstrateurs
- 5.3**
A **Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments publics** et élaborer un plan d'investissement pluriannuel

Orientation 6 //

Pour une task force permanente de conseil et de dialogue autour de l'architecture et du paysage

- O**
B
J
E
C
T
I
F
S
- 6.1. Créer un suivi spécifique du plan de paysage et mettre en relation les acteurs locaux

- 6.1**
A **Créer l'atelier permanent du Plan de paysage des Hautes-Vosges : l'A3P**
- 6.1**
B **Créer une plateforme de conseil et de mise en relation multithématique** pour la qualité des aménagements et la transition énergétique
- 6.1**
C **Sensibiliser les acteurs et le grand public** à la qualité architecturale, environnementale, énergétique et paysagère

	ACTION PRIORITAIRE ET SOUS-ACTIONS	Type	2022				2023				2024				2025				2026			
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
4.1.C	Restauration de zones humides prioritaires	O																				
6.1.B	Communication sur la plateforme	C																				
3.2.A	Etude d'opportunité d'une liaison téléportée à Gérardmer	E																				
5.2.C	Premières opérations d'investissement ENR	O																				
5.2.D	Lancement de projet(s) démonstrateur(s) ENR	O																				
4.1.B	Renaturation et requalification des liens ville/lac (projets de maîtrise d'œuvre)	O																				
1.2.A	Maîtrise d'œuvre sur des sites prioritaires : renforcement des itinéraires cyclables, plateformes intermodales, etc.	O																				
2.1.A	Actions de reconquête agricole - études d'impact	E/O																				
5.3.A	Audit énergétique des bâtiments publics	E																				
3.1.B	Schéma d'interprétation des patrimoines	E																				
1.1.A	Opérations groupées de réhabilitation (OPAH)	O																				
5.3.A	Études de faisabilité sur bâtiments pré-identifiés et maîtrise d'œuvre	E/O																				
3.1.B	Création d'une route du textile	O																				
4.3.A	Création d'un lieu vitrine de la filière bois Vosgienne	O																				
2.4.B	Mise à l'étude de ZAP, PAEN	E/R																				
3.2.A	Maîtrise d'œuvre sur des sites d'accueil touristique prioritaires	O																				

Types d'actions :

M : Renforcement des moyens d'action

E : Étude et programmation

R : Intégration réglementaire du Plan de paysage

O : Mise en œuvre d'actions opérationnelles

C : Communication et sensibilisation